

L'APPEL

SEPTEMBRE 1999

DJOURNADA I

DJOURNADA II

1420

N° 032

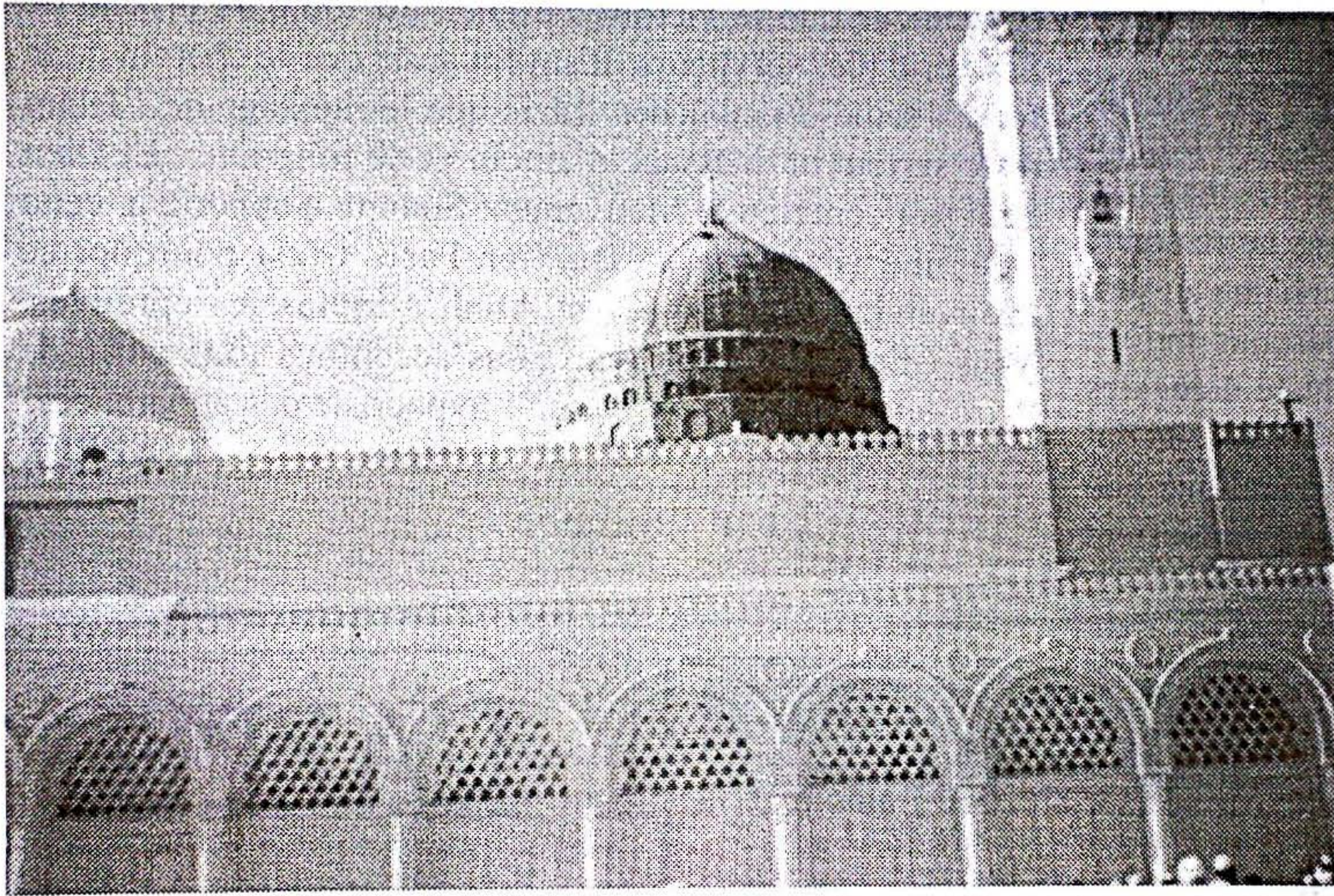
Mensuel Islamique de Formation et d'Information Générale

Burkina Faso : 200 F CFA - Zone UEMOA : 250 F CFA - Autre Afrique : 400 CFA

Europe DOM, TOM : 1 Euro - Autres pays : US \$ 2

"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)

CRISE AU MOUVEMENT SUNNITE

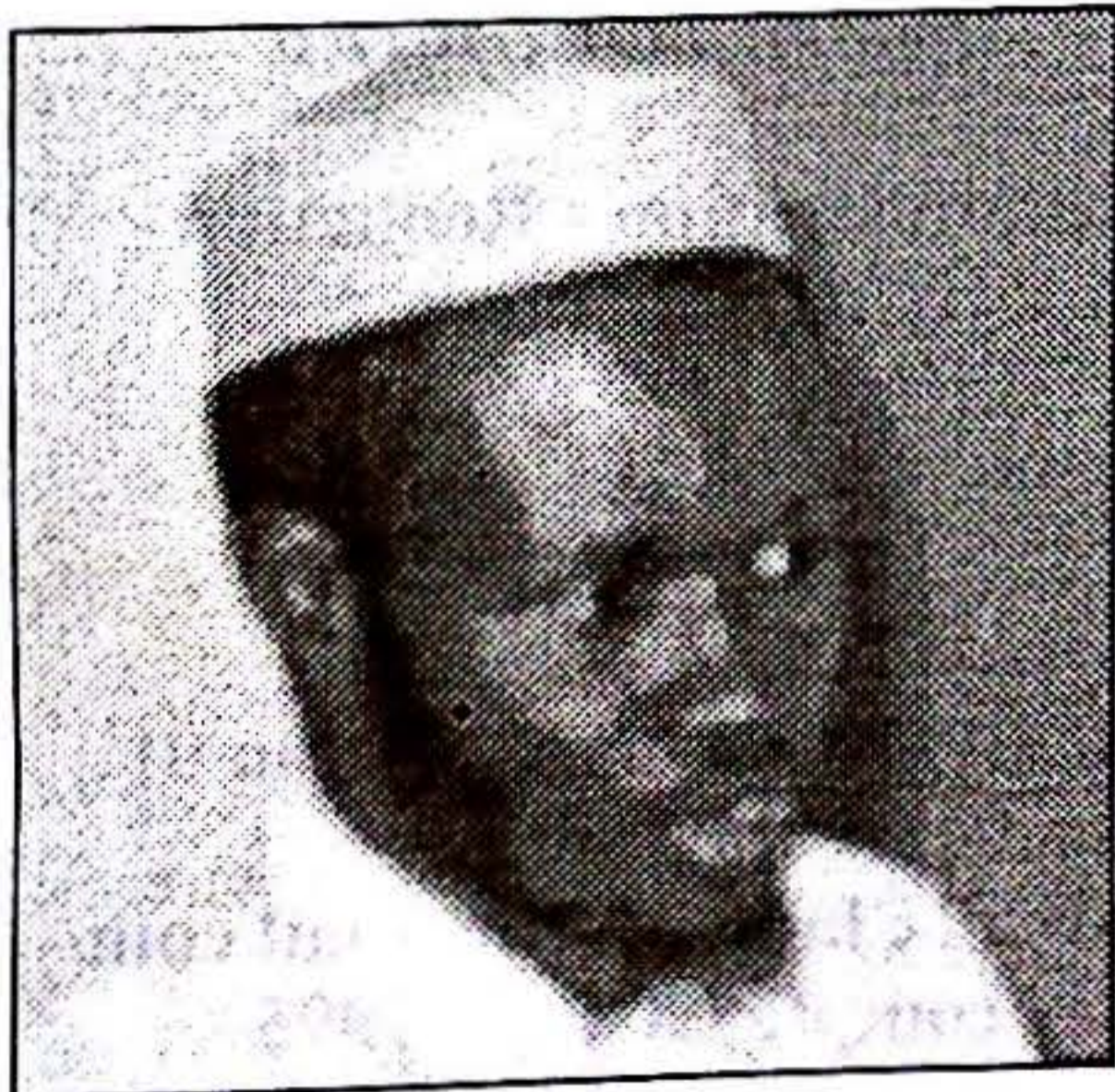


P. 2

**On a
encore
blessé
l'islam**

Mapouka, une danse bestiale

P. 4



RENCONTRE AVEC MAMADOU ALIOUNE DIOUF

P. 3

"Chaque fois qu'on m'a appelé étranger, c'était pour me servir le premier"

SITUATION NATIONALE

**Ce que les sages
ont proposé**

P. 9

**Le comportement
envers le voisin**

P. 5

**Le salam dans tous
ses états**

P. 11

On a encore blessé l'Islam

On croyait la crise qui secouait depuis quelques années le Mouvement Sunnite au Burkina Faso définitivement mise entre parenthèse. Depuis la spectaculaire accolade entre le Président et l'Imam de la grande Mosquée du Mouvement sunnite en 1996, la confiance en une juste résolution de la crise était revenue et la paix à portée de main. Cette paix si chère à l'Islam, la religion et l'idéal de vie au nom duquel bien entendu, le Mouvement Sunnite lui-même a été créé. Cet Islam enseigne à ces adeptes d'être des modèles en toute chose par la force de la foi. Cette religion qui est spiritualité, amour, fraternité et humilité peut-elle dans le même temps nous rassembler dans la méfiance, la haine, le mépris et l'arrogance ? La seule cervelle suffit pour répondre à cette interrogation sans même avoir besoin de faire appel à l'intelligence " humaine ". Si des hommes en venaient à se haïr tellement jusqu'à l'intérieur même de la Mosquée (Maison de la paix par excellence) au point de transformer ses tapis de prière en ring de boxe, c'est que sûrement cette fraternité par l'amour du cœur fait défaut. Et si l'amour des hommes nous manque, c'est parce que l'amour de Dieu est absent dans notre cœur. En attisant pour la nième fois la flamme de la haine au sein du Mouvement Sunnite de Ouagadougou, certains individus viennent encore de blesser méchamment le cœur des musulmans de notre pays. Ces champions de la querelle qui ne conçoivent la marche de la communauté islamique que dans la direction de leurs intérêts égoïstes, ne supportent

pas en effet de voir la folie du pouvoir faire place à la sincérité du service. Pour cette fin, ils sont prêts à tous les coups ; même à l'hypocrisie, le pire des défauts pour un musulman. " *Les hypocrites sont au fin fond de l'enfer* " nous dit le Coran. En réveillant ces derniers temps les démons de l'exclusion et de la division, ces brebis galeuses qui se réclament bien naturellement de l'Islam sans en comprendre les principes élémentaires, viennent encore de placer le poignard impitoyable de la haine au cœur de la communauté musulmane. Ils auront réussi certes à affaiblir un peu plus le Mouvement Sunnite, mais il ne parviendront jamais à imposer leurs vues divisionnistes à la grande majorité de ses membres. Ceux-ci, habités par la flamme de la foi et la conscience de l'intérêt communautaire, savent et sont convaincus que la victoire de Dieu est toujours proche de Ses véritables serviteurs. Il savent aussi que le chemin de la foi est semé d'embûches. Mais que le message de l'Islam reste surtout un message d'amour et de fraternité. Et Dieu Seul sait combien le Mouvement Sunnite a apporté à cette fraternité islamique au Burkina Faso. C'est pourquoi ce Mouvement survivra Inch'Allah à toutes les épreuves. Mais cela à condition que, nous acceptons tous enfin de vivre cet Islam du cœur et non l'hypocrisie des apparences.

L'APPEL

CARTE D'IDENTITE BIOLOGIQUE

Allaier, c'est nourrir de lait. Pour une mère, c'est nourrir l'enfant de son lait afin de lui permettre de se développer normalement. Des études ont montré que le lait maternel était capital pour la santé et la croissance de l'enfant : C'est le meilleur moyen d'assurer la croissance normale de l'enfant car le lait humain contient tous les éléments nutritifs, dont l'enfant a besoin. De plus, il est digéré totalement et bien assimilé. C'est également le moyen d'assurer la protection de l'enfant car il contient des anticorps permettant de lutter contre certaines maladies infectieuses. Le lait maternel est le meilleur aliment et la meilleure boisson pour le bébé. Le lait maternel est gratuit, propre et toujours prêt. L'allaitement est aussi important pour la mère car :

- Il favorise le lien mère-enfant : allai-

ter c'est donner au bébé l'amour et la vie.

- Il favorise l'arrêt des saignements consécutifs à l'accouchement
- Il permet s'il est exclusif de prévenir une nouvelle grossesse avant le retour des couches.
- Il minimise les risques de cancer de sein.

Il est important d'allonger la durée de l'allaitement. Le Coran nous dit : " *Les mères allaitent leurs enfants deux années révolues pour qui a voulu pousser l'allaitement jusqu'au bout* ". Coran 2/233

Il est donc meilleur de nourrir son enfant de son lait plutôt que du lait d'une vache par exemple qui est prioritairement destiné au veau.

" *O homme ! Qu'est-ce qui t'a donc induit en erreur au sujet de ton Seigneur et Maître qui t'a créé puis t'a modelé harmonieusement* " Coran 82/6-7

Aminat



Récépissé

N° : 0355/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Amadou YOUGBARE

**Administration - Rédaction -
Abonnement**

Siège

**01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 37 - 07- 40**

**E-mail : lappel@caramail.com
compte CCP N° 7995**

**Sis à 100 m de la pharmacie
Wend-Kuni**

Saisie : L'Appel
Photocomposition-Impression :
**AICD Tél.: 30-74-93 01 BP 5536
Ouagadougou 01 - BURKINA FASO**

La vie des associations

BURKINA FASO

X^e Edition de la Colonie de Vacances Islamique

Du 10 au 25 juillet 1999, le Lycée de la jeunesse de Ouagadougou a abrité la Xe édition de la Colonie de Vacances islamique. Organisée par l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina (AEEMB) et le Cercle d'Etudes, de Recherches et de Formation Islamiques (CERFI), cette activité a regroupé environ 274 enfants. A travers des cours, causeries, séances de sport, visites touristiques, chansons islamiques et autres activités récréatives, les enfants ont bénéficié d'une formation islamique. La nuit de l'enfant musulman a permis aux parents, encadreurs et invités de se rendre compte de la pertinence des enseignements reçus. De nombreux prix ont à l'occasion été distribués pour récompenser les meilleurs colons. L'APPEL a décerné des prix aux trois meilleurs muezzins.

D'autres localités ont organisé cette année une colonie. C'est le cas à Banfora, Bobo Dioulasso, Dédougou, Fada, Kaya, Koudougou, Ouahigouya...

A.G./Séminaire du CERFI

"*Militantisme, vie familiale et vie professionnelle*", c'est autour de ce thème que s'est tenue la deuxième édition de l'AG/ Séminaire du CERFI du 5 au 7 août 1999 au centre socio-éducatif de l'AMA à Ouagadougou. Environ 90 frères et sœurs venant d'environ 27 provinces ont pris part aux travaux. Colloques, communications, tables rondes, exposés, causeries, conférences et ateliers étaient les activités majeures au programme du séminaire. En marge des activités du séminaire, le Bureau Exécutif National du CERFI a tenu son Assemblée Générale Annuelle. Cette activité statutaire a regroupé les représentants du Comité Directeur, des Commissions Spécialisées et des Sections Provinciales. A la clôture, les participants ont salué la participation fort remarquable des Etudiants de Médine et des représentants des autres associations.

Séminaire des Enseignants Musulmans du CERFI

Ils étaient environ une soixantaine à répondre à l'invitation de la Cellule des Enseignants Musulmans pour la 3^e édition du séminaire de formation islamique des enseignants. Cette activité tenue à Ouagadougou, les 2, 3 et 4 août avait à son programme des conférences, ateliers et travaux en famille. En plus du volet formation islamique, les séminaristes ont échangé sur des préoccupations qui leurs sont propres en tant qu'enseignants.

VI^e Séminaire National de Formation de l'AEEMB

L'AEEMB a organisé la sixième édition de son séminaire national de formation du 15 au 21 Août 1999 au Lycée Marien N'Gouabi de OUAGA autour du thème : "*Jeunesse musulmane face aux défis du 21^e siècle*". Environ 600 frères venant de 28 provinces, de l'Ile Maurice, du Togo, du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal ont répondu présents à ce grand rendez-vous islamique du donner et du recevoir. Au programme de cette activité, on notait des cours, des conférences, du sport, le nettoyage de la grande mosquée, des dons de sang... La sixième édition aura sans conteste confirmée la grande capacité de mobilisation de l'AEEMB, en témoigne le nombre de participants. Il nous est revenu que des séminaristes ont parcouru des centaines de km, à pied s'il vous plaît ! pour assister au séminaire. Nous saluons leur dévouement pour la cause de Dieu et rappelons que le prophète a dit : "*Il n'y a de personne dont les pieds ne se couvrent de poussière pour la cause de Dieu, que le feu touche*". Les problèmes organisationnels rencontrés auront aussi convaincu plus d'un que l'organisation fait aussi partie des défis à relever dans le 21^e siècle par les étudiants et les intellectuels surtout.

MALI

La LIEEMA en séminaire à Ségou

Près de 250 élèves et étudiants musulmans ont participé à la 2^e édition du séminaire national de la Ligue des Elèves et Etudiants Musulmans du Mali du 7 au 14 août 1999. "*Quel enseignement pour la jeunesse à l'aube du troisième millénaire ?*", c'est autour de cette préoccupation que les séminaristes ont, huit jours durant réfléchi. A travers des cours, conférences et autres séances d'échanges, le rendez-vous de Ségou a permis aux jeunes musulmans scolarisés du Mali de mieux se former pour faire face aux défis du troisième millénaire. Ségou 99 a connu la participation des frères de la Cote d'Ivoire, du Burkina, du Sénégal et de la Guinée.

Sortie Internationale des étudiants musulmans de Ouagadougou

La Section AEEMB de l'Université de Ouaga dans le cadre de ses activités a organisé une sortie sur Bamako du 8 au 15 Juillet dernier. La quarantaine de participants a pu tout au long du séjour malien, joindre l'utile à l'agréable. En plus de l'aspect découverte, les séminaristes ont pu ainsi se former. Les participants à Bamako 99 ont salué la forte mobilisation des étudiants maliens et leur participa-

tion effective aux activités programmées tout au long du séjour.

NIGER

Quatrième séminaire islamique de formation des jeunes des associations islamiques du Niger

La 4^e édition du séminaire islamique de formation des jeunes des associations islamiques du Niger a eu lieu du 24 au 30 août 1999 à Kollo, à une trentaine de km de Niamey. Ce séminaire placé sous le thème "*Islam face aux défis du monde contemporain*" a regroupé des délégations venues de toute la sous-région notamment du Burkina, du Togo, du Bénin, du Nigéria, du Sénégal, de la Guinée et du Mali. En dehors des cours, conférences et débats sur les grandes préoccupations des musulmans en cette fin de siècle, les séminaristes ont marqué leur passage à Niamey et Kollo par des dons de sang, journée de salubrité, plantation d'arbre et dons divers aux indigents. Une centaine de jeunes de six associations islamiques du Niger faut-il le rappeler ont pris part au séminaire.

GUINEE

Camp National de Formation Islamique de l'AEEMG

Les Elèves et Etudiants Musulmans de Guinée regroupés sous la bannière de l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans de Guinée se sont retrouvés à Manéah, à une quinzaine de km de Conakry du 7 au 15 août 1999, pour un Camp de Formation Islamique sur le thème : "*Les défis de la communauté musulmane de Guinée à l'aube du troisième millénaire*". La cérémonie d'ouverture de ce camp qui a eu lieu à Dubreka, dans le village natal du Président KONTE, a connu la participation de la première Dame de Guinée, du Premier Ministre, du Secrétaire Général de la Ligue Islamique Nationale, du Président de l'Association des Oulémas et de bien d'autres associations. Le Professeur Hani Ramadan a honoré de sa présence cette activité à laquelle des frères venus du Mali et du Sénégal ont pris part. Le représentant des élèves et étudiants musulmans du Burkina n'a pu se joindre aux 275 participants au camp pour avoir purement et simplement été refoulé à la frontière guinéenne. La raison ; Le Burkina serait aux cotés des rebelles en lutte contre le régime de Conakry.

Sélection faite par Sharif Souley

Tabagisme au Burkina Faso, de sérieux motifs d'inquiétude...

Deux mois exactement après la commémoration cette année de la journée sans tabac, les commerçants de cigarettes réagissent vigoureusement en mettant trois nouvelles marques sur le marché burkinabè. Le fait en lui-même peut paraître sans importance pour certains, mais pour nous il a revêtu un intérêt certain de par l'envergure et la taille de la cérémonie qui l'a officialisé.

C'était le 30 juillet dernier, dans l'hôtel le plus somptueux de la capitale burkinabe qu'une société anonyme internationale dont nous taisons expressément le nom a procédé au lancement officiel de trois nouvelles marques de cigarettes sur le marché. L'évènement aurait pu passer inaperçu s'il n'avait pas été retransmis par la télévision nationale en sa séance de 20 heures ce jour-là. Plus qu'une information, c'est à une vraie publicité de cigarette que les abonnés de la télévision ont eu droit. Quoi de plus normal puisque tout le peuple burkinabe dont la télévision n'est qu'un fidèle serviteur était représenté au montage de ce qu'il conviendrait d'appeler "spot publicitaire". En effet, le premier porte parole du peuple,

l'homme qui vient en 3^e position après le président du Faso et le premier ministre, l'honorable président de l'Assemblée a béni par sa présence effective, l'arrivée des trois marques de cigarettes dans ce pays où des voix s'élevaient déjà contre l'invasion tabagique. Le parrain de ces nouveaux produits a dû payer cher pour procéder à une telle démonstration de force, on peut sans douter. Mais ce qui est sûr, c'est que la liste des victimes du tabac s'allongera les jours à venir dans ce pays où on n'avait besoin que des produits pharmaceutiques pour soigner les maladies causées par les cigarettes déjà existantes. Justement la même société se trouve être spécialisée dans la production et la commercialisation de produits pharmaceutiques. De quoi se faire un bénéfice maximum quoi ! Comme cela, ceux qui payent aujourd'hui pour se rendre malade, payeront demain pour se soigner. Et l'argent va dans le même compte. Quelle drôle d'assistance ! Plus drôle encore est le soutien officiel que les plus illustres autorités du pays apportent aux marchands de ce produit nocif (la cigarette) mal-

heureusement prisé par une population aveuglée par la misère. A cette allure, il est à craindre que nous ne finissions un jour par accepter plus dangereux que la cigarette et ce serait dommage ! Dommage parce qu'il n'y aurait pas assez de voix autorisées pour mettre la population en garde. C'est pour cette dette morale que nous avons envers les autres, en tant que membres de la "communauté témoin" des mœurs de l'humanité que nous tenons à nous départir en tirant sur la sonnette d'alarme. Le prophète (saw) n'a-t-il pas dit que lorsque les musulmans dans leur ensemble cesseront d'être un exemple, l'humanité n'aura plus droit d'espérer ? Notre communauté est la seule aujourd'hui au monde à posséder la législation la plus rigoureuse et la plus fiable contre tout ce qui provoque les malheurs de l'Homme : le tabac, l'alcool, la drogue, la prostitution, la corruption, la pauvreté pour ne citer que cela. Et la lutte ne doit pas s'arrêter en si bon chemin inch'Allah.

Fawzy Sogsey

Le mapouka, une danse bestiale

Après tout ce que les médias ont pu dire sur le Mapouka, il nous est paru encore nécessaire de revenir là-dessus. Ceci en vue de prévenir nos frères et sœurs contre les méfaits de cette danse et les ravages qu'elle pourra causer à la jeunesse de notre pays.

Le Mapouka, cette danse qui nous vient d'un pays voisin, est à n'en pas douter perverse. Sans nul doute il ne sied pas au croyant musulman et par extension à tout homme sensé, soucieux de l'avenir de notre monde de la cautionner. Nous tenterons d'abord de nous adresser aux musulmans pour ensuite interroger nos lecteurs. Mais commençons par une brève description de cette danse.

Le Mapouka est une danse d'exhibition où les acteurs (la plupart des actrices) mettent en exergue tout ce qu'ils ont de charme. Il s'agit donc de secouer poitrine et buste sous les applaudissements des spectateurs au son de la musique du groupe. Pour réussir une telle prestation il va de soi qu'on se produise en petite tenue. Il paraît qu'à l'origine, le Mapouka était une danse traditionnelle d'une région de la Côte d'Ivoire, pendant laquelle tout était plus ou moins permis. On cite par exemple le fait pour les enfants d'aller caresser les fesses d'une danseuse pendant sa prestation. Pour porter cette culture sur la scène internationale, il a fallu pousser la permission jusqu'au fond. C'est pourquoi les "tueuses" du Mapouka terminent leur numéro dans la simple tenue d'Eve après avoir jeté soutiens-gorge et autres sous-vêtements aux spectateurs. Soubhannallah (pureté soit à Dieu). Ce n'est pas étonnant du tout pour un observateur avisé des dérives culturelles de notre siècle finissant. Pour ce qui est de notre sous-région ouest africaine, après la danse des hommes, celle des chiens, il était évidemment prévisible que la danse des autres bêtes suive logiquement. Ainsi naquit le Mapouka, danse bestiale.

Nous ne parlerons pas de Mapouka pour juger la cul-

ture d'un pays tiers mais nous pensons que la culture doit être au service de l'homme et non à sa destruction. Pour le cas du musulman, toute action qu'il entreprend doit être pesée à l'aune de la foi. Le musulman doit toujours se demander si ce qu'il fait déplaît ou plaît à Dieu. Ainsi pour ce qui est du Mapouka et par extension à la musique et aux autres danses où les hommes et les femmes se mélangent, il est clair qu'il est interdit d'y participer.

Dans le saint Coran à la sourate 17 au verset 32 Allah nous dit : "Et n'approchez pas la fornication, c'est un acte immoral et une voie pernicieuse". commentant ce verset, le Docteur Saleheddine Kerchrid écrit : "le verset dit bien : "n'approchez pas" et non "ne commettez pas". Ainsi il interdit non seulement la fornication mais encore ses préambules. Parmi ses préambules il y a la danse, les baisers, les rendez-vous d'amour, la musique etc..." Dans les versets 30 et 31 de la sourate II Dieu dit aux croyants et aux croyantes de baisser leur regard et de garder leur chasteté. L'envoyé de Dieu (que la paix et le salut de Dieu soit sur lui) dit : "Les yeux fornicent par le regard". L'on comprend ainsi que le plaisir de regarder soit un certain aspect de la fornication. Il n'est plus besoin de démontrer cela quand le voyeurisme ne passe plus pour une déviation sexuelle dans certains pays dit civilisés. Écoutons l'envoyé de Dieu. "Toute femme qui se parfume puis passe près des gens cherchant à les séduire, est une fornicatrice". Que dire de celle qui se déshabille ?

Sur le plan purement logique, l'homme civilisé a toujours cherché la décence dans l'habillement car c'est par là qu'il se distingue de la bête. Ainsi ce n'est pas trop dire que c'est retourner à l'animal que se dévêtir en public.

De tout ce qui précède, il devient impératif pour les musulmans de condamner de telles pratiques et d'exiger des autorités publiques qu'ils préservent notre jeunesse d'un tel mal. Frères et sœurs musul-

mans évitons à nos enfants que nous chérissons des lendemains sombres en leur inculquant la morale de l'islam. Sachons que c'est Satan qui enjolive de telles pratiques aux yeux de l'homme ignorant.

Nous adressant à toute la société et particulièrement à tous ceux qui possèdent une infime parcelle dans la prise de décision dans ce pays, nous disons que c'est vouer l'avenir de la jeunesse à la perte que de permettre de telles danses. A la première édition des concours MISS dans notre pays un confrère s'était indigné en ces termes. Que reste-t-il d'intègre à une femme qui a montré ses cuisses ? Nous dirons pour notre part aujourd'hui. "Que reste-t-il de femme sinon d'humain à une femme qui a montré (exhibé) son sexe ?" Évidemment rien ; car les chiens font plus que ça sur la voie publique sans qu'on leur accorde le moindre regard. Les exhibitionnistes de tout poil ne méritent même pas qu'on s'attarde sur leurs cas tout comme les ébats des chiens n'intéressent personne ; Mais il est juste que nous disons haut et fort aux organisateurs de tels spectacles de respecter les mœurs de notre pays qui revendique une longue tradition d'intégrité. Ensuite le fait est plus écœurant quand on pense à ces enfants dont l'esprit est en formation, à qui on fait voir la femme nue, à qui on fait danser le Mapouka pour les récompenser par des capotes. Enfin, si le conseil supérieur de l'information a mis certaines émissions tendancieuses des Radio privées, nous ne comprenons pas que des services habilités ne s'occupent pas des vidéos club qui pullulent dans nos villes et qui y distillent aux enfants de l'indescriptible. Déjà que nous sommes un pays sous-développé sur le plan matériel, évitons au moins de sombrer encore dans un sous-développement moral. Mon propos n'est pas de plaire mais d'inquiéter. Que Dieu sauve le Burkina

Alidou ILBOUDO
Instituteur /BP 59 Tougan

LA PLACE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA PREUVE DANS L'ISLAM

"O croyants, remplissez vos engagements" Coran 5/7

L'engagement, comme la plupart des mots en islam est lourd de sens selon qu'il se trouve dans un contexte donné. Cependant nous retiendrons que ce mot, selon le Larousse de poche, est le fait de s'engager, de promettre, de prendre une position publiquement sur des problèmes politiques ou sociaux. Pris dans ce sens donc, nous constatons que nous aimons tous prendre des engagements mais la question suivante se pose : " est-ce que nous honorons tous nos engagements ? "

Le constat fait au tour de nous, montre que la réponse à la question est négative. Généralement l'on s'engage à faire de bonnes œuvres et à la fin (...) cela est-il dû à l'oubli ou à la négligence ? La cause principale du non respect des engagements est essentiellement l'ignorance de cet acte ? Certes ! Certains diront tout de suite que l'homme propose mais Dieu dispose ; cependant, savez-vous que Dieu sait plus que quiconque qu'il dispose de tout mais donne quand même la liberté de choisir ? Écoutons ce que Dieu dit : " *Et remplissez le pacte de Dieu quand vous pactisez. Et ne brisez pas les serments après les avoir renforcés et désigné Dieu comme garant contre vous. Vraiment Dieu sait ce que vous faites !* " Coran 16/91.

Quoi de plus clair ! alors que le non respect des engagements foisonne dans tous les domaines : social, économique, etc.. La situation est encore dramatique sur le plan politique. Il est inutile de donner des exemples n'est-ce pas ? D'autres diront que l'on peut oublier aussi. Soit ! Lorsqu'il est prouvé qu'il y a eu engagement quelque part, n'hésitons plus à le respecter pour éviter l'interrogatoire futur. A ce propos, Dieu dit : " (...) *et remplissez le pacte : oui, on sera interrogé au sujet du pacte* ". Coran 17/34. Seul Dieu sait plus que quiconque les questions de l'interrogatoire. Hei ! évitons le non respect des engagements car il y a en cela un signe d'hypocrisie. En la matière, le prophète (saw) a dit : " *Les signes qui caractérisent l'hypocrite sont*

au nombre de trois : lorsqu'il parle, il ment ; lorsqu'il promet il ne tient pas à sa promesse ; lorsqu'on lui confie un dépôt il ne le restitue pas". Rapporté par Bokhari et Mouslim.

Et nous savons que l'hypocrite n'est pas du tout aidé par Dieu non plus car Il a dit à propos des hypocrites que : " *Peu importe que tu implores ou non le pardon de Dieu pour eux ! Dieu ne leur pardonnera pas car Dieu ne guide pas les pervers* " Coran 63/6. Quel malheur donc ! S'il est certain que nous pouvons effectivement oublier, alors sachons également que Allah, de part sa clémence, nous a donné des moyens pour se rappeler ; louange donc à Allah.

Il s'agit de différentes formes de preuves citées dans le verset 282 de la sourate 2 du saint Coran : " *O les croyants ! quand vous endettez d'une dette à échéance déterminée, écrivez la et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice ; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce que Dieu lui a enseigné ; qu'il écrive, donc, et que dicte le débiteur : qu'ils craignent son seigneur et se garde d'en rien diminuer. Si le débiteur est sot, ou*

faible ou incapable de dicter lui-même, que son répondant dicte alors en toute justice. Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréerez, en sorte que si l'une d'elle s'égare l'autre puisse lui rappeler. Et que les témoins ne refusent quand ils sont appelés. (...) " Coran 2/282.

Ce verset met en évidence l'importance de l'engagement et de la preuve à travers un exemple. Il est d'autant plus clair que l'on n'a pas besoin de commenter.

Il est très important de savoir aussi que ceux qui dissimulent les preuves ne sont pas non plus à l'abri car Dieu dit : " (...) *Et ne cachez pas les témoignages : qui-conque le cache a un cœur pécheur, vraiment ! Et Dieu se connaît à tous ce que vous faites* " Coran 2/283.

Que Dieu nous guide dans nos engagements afin nous fassions ce que nous disions !

Issoufou KONATE
Agent des impôts / BP 10
Dédougou.

Le comportement envers le voisin

*Le bon voisinage et le respect de l'intimité du voisin font partie des exigences de la foi. Notre voisin a droit à notre sollicitude et à un traitement empreint d'amour, de tolérance et de compassion de notre part. Allah a prescrit ce droit en ordonnant : " *Traitez avec bonté vos pères et mères, vos proches, les orphelins, les pauvres, vos voisins qui sont vos parents et vos voisins immédiats* ". Coran 4/36*

*Le prophète Muhammad (saw) dit : " *L'ange Gabriel est venu me recommander de bien traiter le voisin, avec une telle insistance qu'à un moment donné j'ai cru qu'il allait lui donner droit d'héritage* ". (Muslim & Bukhari)*

*" *Quiconque croit en Allah et au jour dernier doit bien traiter son voisin* ". (Bukhari & Muslim)*

LE BON TRAITEMENT

Le croyant doit éviter de faire du tort à ses voisins, soit par la parole soit par des actes. Le prophète (saw) a dit : " *je jure par Allah qu'il n'est point croyant, je le jure* ". Mais qui ? Lui demande-t-on. " *Le voisin dont on redoute la méchanceté* " répondit-il. (muslim & bukhari). On rapporta au prophète (saw) qu'une femme jeûnait le jour et priaît pendant la nuit, mais elle tourmentait ses voisins. " *Elle sera en enfer* " dit le prophète (saw). (Ahmad)

L'ATTENTION

Le croyant doit être toujours aux côtés de son voisin pour le soutenir, l'aider et le consoler dans le malheur et aussi pour le complimenter dans la réjouissance. " *Il n'est pas de nôtre celui qui dort le ventre bien*

rempli tandis que son voisin a faim " a dit le prophète (saw).

Ainsi, on doit par saluer le voisin, avoir toujours des paroles pour lui et sa famille et essayer toujours de l'aider et de le guider vers ce qui est bon.

LA TOLERANCE

Bien traiter son voisin, c'est aussi et surtout faire montre de tolérance envers lui et lui pardonner ses écarts.

Il se peut que, par négligence ou par manque d'éducation, notre voisin n'arrive pas à faire preuve de bonté et de respect dans les relations avec nous. On doit toutefois lui pardonner ses manquements, voire ses excès tout en essayant de lui faire entendre raison dans la meilleure façon. C'est vrai qu'il n'y a rien de plus révoltant que d'avoir un voisin qui prend plaisir à vous casser les

oreilles avec son " hi-fi " tout le long de la journée jusqu'à fort tard dans la nuit ou encore celui-là qui nettoie sa maison pour venir jeter les ordures devant votre porte. Mais face à ces situations, le Coran recommande la patience et la tolérance.

" *Le bien et le mal ne sont égaux. Repousse le mal par ce qui est le meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui ont de la patience et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie* ". Coran 41/34-35

LE PARTAGE

Les relations entre voisins doivent être basées sur l'amour et le partage comme le souligne ce hadith. Un jour, le prophète (saw) dit à Abu Zar (RA) : " *O Abu zar ! Quand tu fais cuire de la viande, mets-y beaucoup d'eau et distribue de ce bouillon à tes voisins* ". (Bukhari)

Le hadith suivant témoigne de l'importance de la bienveillance et le bon traitement à l'égard des voisins.

Le prophète (saw) a dit : " *Si vous entendez les voisins vous adresser des louanges, sachez que vous êtes bon. Mais si vous les entendez vous infliger des blâmes, soyez sûr que votre conduite est mauvaise* " (Ahmad).

In Journal Action N° 04 de Nov 97 (Ile Maurice)

Prophètes réhabilités

Dans l'un des numéros de l'APPEL, il a été traité un sujet du même genre. Il y avait eu promesse de traiter la même chose dans le numéro suivant, mais pour des raisons diverses cette promesse n'a pu être tenue à temps. Dieu merci, Il nous a donné encore l'occasion de nous exprimer au moyen de la plume avec laquelle. Il a enseigné. C'est au moyen de cette plume noble que le messager Muhammad (saw) a laissé un héritage intarissable à la postérité : le Coran et la sunna grâce auxquels nous connaissons le vrai et le faux, le bien et le mal. Muhammad (saw) fut témoin de tout que ce soit dans le passé ou dans l'avenir. Il fut sincère et probe comme tous ses prédécesseurs, les prophètes. Car, s'il en était autrement, l'humanité n'aurait plus rien à espérer ; elle se battrait seule comme un noyé dans un sursaut désespéré. L'analyse la plus simple vient du fait que si un Etat accrédié une représentation diplomatique (un ambassadeur) auprès d'un autre Etat, il choisit l'ambassadeur qui est compétent, qui remplit les conditions requises pour cette tâche afin de représenter dignement l'Etat à l'étranger. Que dire alors des ambassadeurs de Dieu Tout-Puissant (les prophètes) le Connaisseur du visible et de l'invisible ? N'est-ce pas que ses ambassadeurs doivent être plus crédibles et plus irréprochables encore ? Cela nous amène à nous demander pourquoi alors beaucoup de ces ambassadeurs ont été traités moins que des hommes dans les écritures saintes judéo-chrétiennes. En effet nous lisons dans la sainte Bible que David fit l'adultère, tua injustement des hommes etc.. David, cet aïeul de Jésus selon la même sainte Bible.

Pour plus de détails lisez 2 Samuel 11 qui a pour titre : " conduite criminelle de David à l'égard de Bath-Chéba et

d'Urie". Ce chapitre peut-être résumé ainsi : David fit l'adultère avec la femme d'Urie, Bath-Chéba, et tua finalement Urie lui-même pour épouser sa femme. Salomon serait né de cette femme : 2 Samuel 12 :24.

1 Samuel 18 à 25 verset 17 à 27 nous dit comment David devint gendre du roi Saül en épousant Mikal sa fille. Voici les traits saillants :

1 Samuel 18 :25 " Saül dit : vous parlerez ainsi à David : le roi ne veut pas de dot ; mais il désire cent prépuces de Philistins pour être vengé de ses ennemis... ". N'importe quel individu dira sans doute que David n'acceptera jamais cette proposition criminelle et macabre. David le grand prophète ascendant de Jésus Christ. Mais tenez-vous bien, les versets suivants de la sainte (?) Bible nous apprennent des choses incroyables et invraisemblables ; Lisez 1 Samuel 18/27 " David se leva, partit avec ses hommes et tua deux cents hommes parmi les Philistins. David apporta leurs prépuces et l'on en livra au roi le (nombril) complet afin qu'il devienne le gendre du roi. Alors Saül lui donna pour femme sa fille Mikal ".

Tels sont les paroles de la Sainte Bible à l'égard de David et telle est la croyance des juifs et des chrétiens à David.

Face à ces monstruosité, l'urgence était plus que jamais nécessaire de blanchir David (Paix sur lui) des calomnies et malveillances.

Aussi, l'Avocat défenseur des prophètes, le réhabilitateur, Muhammad a-t-il plaidé la cause de David en des termes très nobles :

David avait quatre vingt dix neuf (99) femmes et voulait une centième.

Il se trouvait que celle qu'il avait l'intention de marier était fiancée à un de ses sujets. David voulait le convaincre de la laisser pour lui. C'est ainsi que

Dieu envoya deux anges dissuader David. Ces anges prirent la forme humaine et dirent à David : " Nous sommes deux parties en litige. L'un de nous a outrepassé le droit Arbitre entre nous en toute justice et sans dépasser la mesure et montre-nous le droit chemin. Celui-ci est mon frère. Il a 99 brebis et je n'en ai qu'une seule. Il me dit : " laisse-la à ma garde " et il fut le plus fort dans la discussion. David dit : " il t'a effectivement fait une injustice en te demandant la permission de joindre ta seule brebis aux siennes. Plusieurs associés outrepassent vraiment les droits les uns des autres sauf ceux qui ont cru et fait les bonnes œuvres et ils sont bien rares. (quand David répondit les deux anges disparurent instantanément). David réalisa alors qu'il venait d'être soumis à une épreuve. Il implora rémission de son seigneur en se prosternant à terre tout repentant.

Nous (Dieu) lui en fîmes alors rémission et il a assurément chez Nous une place proche de Nous et un bon lieu de retour " Coran 38/21-25.

Tel est le plaidoyer de Muhammad (saw) à l'endroit de David contre son inculpation biblique. En réalité c'est Dieu qui défend son ambassadeur. Voici aussi la croyance des musulmans à David dans le saint Coran, et c'est la vraie version des faits concernant David, ascendant du Christ Jésus. David n'a ni tué injustement ni fait l'adultère. Il est un prophète au-dessus de ces monstruosité.

Au regard de ce qui est dit, l'Islam inscrit au titre de blasphème et diffamation les faits qui sont reprochés à David dans la bible. David ne ferme pas la porte des prophètes damnés de la Bible : La liste des réhabilités continuera donc Inch'Allah.

Issa ZOUMA

Instituteur à POA/Boulkiemdé

Les témoins à charge contre le fils d'Adam le jour de la rétribution

Sept témoins chargeront l'homme le jour dernier. Ce sont :

- **Les anges** : la parole de Dieu dit : " Mais Allah témoigne de ce qu'il a fait descendre vers toi, Il l'a fait descendre en toute connaissance. Et les anges témoignent " Coran 4/166.

- La terre, espace où l'homme agit.

"Ce jour-là, elle (la terre) contera son histoire" Coran 99/4

- **Le temps** : " Chaque jour appelle le fils d'Adam et lui dit : je suis un nouveau jour et je suis témoin de ton œuvre ".

- Les membres (mains et pieds)

- **La langue** : "le jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient " . Coran24/24.

- **Les anges gardiens** : " Alors que veillent sur vous des gardiens /nobles scribes/qui savent ce que vous faites Coran 82/10-12.

- **Le livre des œuvres** : " Voilà notre livre. Il parle de vous en toute vérité car nous enregistrons ce que vous faisiez " . Coran 45/29. O fils d'Adam quels témoins auras-tu à ta défense quand tous ceux-là auront témoigné contre toi ?

Jabir

RENCONTRE AVEC MAMADOU ALIOUNE DIOUF

“Chaque fois qu'on m'a appelé étranger, c'était pour me servir le premier”

Mamadou Alioune Diouf est rentré dans son Sénégal natal. Cet étudiant et grand militant de l'Islam est arrivé au Burkina on s'en souvient en 1994 pour poursuivre ses études au Département d'Histoire à l'Université de Ouaga. Très vite adopté par les associations islamique du Burkina au nom de la fraternité islamique, il a sillonné les quatre coins du Burkina tout au long de son séjour pour transmettre le message de l'Islam. Il était si proche des intellectuels musulmans du Faso qu'on a souvent oublié que Diouf était comme il l'a dit lui-même en mission. Au terme de sa mission et à la veille de son départ pour le Sénégal, nous l'avons rencontré.



Mamadou Alioune Diouf

L'APPEL : *Quel bilan faites vous de votre séjour au Burkina ?*

Mamadou Alioune Diouf (MAD) : Il faut dire que voyager, c'est apprendre. On a fait beaucoup de découvertes en venant au Burkina, puisque quoiqu'on dise, l'unité culturelle africaine est une réalité, mais il y a des spécificités. Véritablement, je trouve que le séjour a été pour moi plutôt positif. J'ai pu faire mes études et Dieu merci, les choses se sont bien passées et j'ai pu acquérir beaucoup d'autres choses à travers le contact avec les populations du Burkina qui se sont montrées en général, très ouvertes à mon endroit. S'il fallait faire un bilan, je dirai tout simplement que les peuples ont réalisé l'unité africaine, sans qu'il n'y ait eu de textes ou de discussions. Quand on les approche, on est intégré dans la société sans qu'il n'y ait de préalable.

L'APPEL : *Vous avez accompli une mission qui vous était chère, à savoir, poursuivre et terminer vos études en Histoire. Pouvez-vous nous rappeler le thème de votre mémoire de fin d'études et éventuellement le résultat qui a sanctionné vos travaux ?*

MAD : J'ai fait mon travail sur l'Agence Musulmane d'Afrique et plus précisément sur le Bureau de Ouagadougou. Le thème était le suivant : *“ L'action de l'Agence Musulmane d'Afrique au Burkina de 1986 à 1996 ”*. Puisque la question de la religion m'intéresse, j'ai voulu joindre l'utile à l'agréable en faisant mes études tout en continuant ce qui pour moi était une aspiration ; c'est à dire servir la religion, servir également les gens de la religion. Et je trouve que cette ONG œuvrant dans le sens de l'Islam et dans le domaine de la bienfaisance répondait parfaitement à cette aspiration. Le résultat auquel j'ai pu aboutir, c'est que c'est une ONG qui est présente, qui investit quand

même au niveau du Burkina et qui n'est pas connue. Il y a réellement des choses sur le terrain que tout le monde peut constater ; des écoles, des puits, des forages, des orphelins qui sont pris en charge etc. Mais malgré tout, l'ONG n'est pas véritablement connue, je crois qu'il y a lieu de revoir les choses, surtout la politique de communication. J'ai pu soutenir par la grâce de Dieu et obtenu la mention TRES BIEN.

L'APPEL : *Qu'est ce qui vous a le plus marqué durant ce séjour au pays des hommes intègres ?*

MAD : Ce qui m'a le plus marqué au Burkina et que je dois avouer, c'est la modestie et la simplicité des burkinabés de façon générale. Du reste, quand je suis arrivé, cela me dérangeait. Cela parce que j'avais cru que j'étais moi-même modeste et simple puisque chez moi, c'est cette image que l'on avait de moi. J'étais en effet considéré comme quelqu'un de simple, voir même un marginal. Tellement que j'aimais simplifier les choses. Et moi qui me croyais simple, quand j'ai vu la simplicité des burkinabés, j'ai été impressionné. J'ai rencontré des gens plus âgés que moi, des gens plus importants que moi et à chaque fois, la façon dont on m'a reçu m'a marqué. Ce qui m'a fatigué le plus, c'est de voir les gens me saluer en s'inclinant et en s'agenouillant alors que chez nous, ce n'est pas une pratique qu'on connaît, surtout de la part des hommes. Au début, c'était même pour moi, un problème de conscience ; comment quelqu'un qui a l'âge de mon père peut être modeste au point de me saluer en s'inclinant ? Quand je suis allé en province, j'ai toujours observé la même chose. Cela m'a beaucoup marqué.

L'APPEL : *Tout n'a pas été rose, vous avez certainement eu des peines et des déceptions ?*

MAD : La déception, j'avoue que ça ne concerne pas seulement le Burkina, mais l'ensemble de nos Etats ; c'est l'état d'anal-

phabétisme, d'ignorance dans lequel on maintient les populations sur tous les plans. Aussi en ce qui concerne la religion que les autres aspects de la vie. Quand je regarde de façon générale les activités qui se mènent dans ce pays, je trouve qu'il y a très peu qui vont dans le sens d'éveiller la conscience de la population, de sortir les gens de la léthargie pour les amener vers quelque chose de meilleure. J'ai toujours souffert de voir les burkinabés dans un niveau de vie que je trouve trop bas par rapport à l'effort qu'ils fournissent. Du reste je trouve que les gens méritent plus que leur statut actuel. Dans ce sens, je pense que c'est dangereux de venir chanter le “Benga” (haricot) qui est certes est une nourriture comme les autres, mais il ne faudra pas amener les gens à se contenter de ça..

L'APPEL : *Tout au long de votre séjour au Burkina, vous avez été un militant assez actif de l'AEEMB et du CERFI. Cela veut dire que vous avez une connaissance assez bonne de l'Islam au Burkina. Au moment de quitter ce pays, quelle appréciation faites vous du travail islamique au pays des hommes intègres ?*

MAD : Je crois qu'il ne faut pas comparer le Burkina avec d'autres pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal. Je refuse d'apprécier l'Islam au Burkina en faisant cette comparaison pour la simple raison que l'appréciation doit prendre en compte des aspects tels que la pénétration de l'Islam, sa durée, sa diffusion... Il ne faudra pas que le musulman burkinabè se sente complexé par rapport au musulman nigérien ou sénégalais.

L'Islam est par exemple arrivé au Niger moins de quarante ans après la mort du prophète. On ne peut donc pas objectivement comparer l'Islam du Niger avec celui du Burkina.

Personnellement, je trouve que si l'on voit le contexte dans lequel l'Islam est venu au Burkina, moi je juge positivement l'Islam au Burkina même si tout n'est pas bon. Quand on voit comment cette religion a été apprivoisée au départ ; avec un Imam qui était celui du chef traditionnel donc à son service ; quand on regarde les conversions dans bien de zones au Burkina ; quand on voit ce qui s'est passé avec la colonisation qui en partie a servi la religion par ses routes et autres infrastructures, on ne peut être que satisfait de l'Islam au Burkina. Aujourd'hui encore l'Islam est apprivoisé parce que lié à un individu ou à un groupe. Avec toutes ces réalités et dans cet environnement difficile, les musulmans font un travail appréciable aujourd'hui. Sur la base des réalités que j'ai vécues dans les régions visitées, je pense que l'Islam se porte bien et que les musulmans vont bien. Mais leurs difficultés sont

doubles. Ils ont la même difficulté que tous les burkinabés notamment l'état d'ignorance presque généralisée, mais aussi les musulmans eux-mêmes ont baissé les bras par rapport à la prise en charge de leur religion. L'Islam au Burkina a deux problèmes. D'abord l'Islam est orphelin parce qu'il y a un problème de prise en charge de l'Islam par les musulmans. Ceux qui ont les moyens n'apportent pas assez pour soutenir l'Islam. Le deuxième problème, c'est que l'Islam est handicapé. La frange intellectuelle qui devrait aider cette religion, l'orienter, la guider et servir de lumière, est longtemps restée à l'écart. Dieu merci il y a présentement un retour.

L'APPEL : *Comment appréciez-vous l'action de l'AEEMB et du CERFI qui œuvrent pour ce retour des intellectuels ?*

MAD : Je crois que ma participation dans cette œuvre dans laquelle j'ai trouvé ces deux associations montre l'appréciation que je porte à ce travail. Je trouve que ces élèves, étudiants et fonctionnaires sont à féliciter. Je salue le fait qu'ils fassent ce travail dans la sincérité, le désintéressement total et sans moyen. Lamartine disait du prophète (saw) que s'il fallait comparer ce qu'il a fait avec qu'il avait, on ne pourrait pas comparer le prophète de l'Islam avec n'importe quel grand homme dans ce monde. Je crois que s'il fallait juger l'œuvre de conscientisation au plan religieux qui a été fait par l'AEEMB et le CERFI au Burkina Faso, comparé à leurs moyens tant sur le plan intellectuel que sur le plan humain et financier, moi je crains que très peu de gens ne puissent le faire.

L'APPEL : *Vous avez parlé de la force de ces mouvements. Quels sont leurs faiblesses selon vous et qu'avez vous à faire comme suggestions ?*

MAD : La première faiblesse, puisqu'il s'agit de mouvement qui s'intéressent à la religion, c'est le déficit de formation sur le plan de la religion. La volonté existe, mais cela ne suffit pas. On ne peut pas promouvoir l'Islam sans le connaître. En terme de solution pour ce premier handicap, c'est d'orienter les activités vers la formation. Le deuxième handicap, c'est l'éloignement entre ceux qui ont fait les universités arabes et ceux qui ont fait l'école occidentale. Autant il manque au niveau de l'AEEMB et du CERFI la formation religieuse, autant il manque aux autres l'organisation. Nous avons donc quelque chose à donner "aux arabisants". Si on acceptait d'échanger chacun gagnerait. Le troisième handicap qui touche à la réalité du Burkina, pays parmi les plus pauvres du monde, c'est le manque de ressources. C'est bon de dire aux gens que l'Islam est bien. Mais quand on se contente de cela en les abandonnant à leurs problèmes quotidiens, le discours ne porte pas loin.

L'APPEL : *Vous avez trouvé une communauté musulmane divisée, empreinte à des*

querelles et à des problèmes de leadership. Comment appréciez vous cette division et comment selon vous, les musulmans peuvent s'unir ?

MAD : La division des musulmans, ce n'est pas la spécialité du Burkina, ce problème existe un peu partout. Il reste entendu que si les musulmans étaient unis, l'Islam au Burkina aurait une meilleure image. Il est donc important que les gens fassent le travail de l'Islam au lieu de faire leur propre travail à l'intérieur de l'Islam. Si les gens font le travail de l'Islam qui n'exclut personne, tout le monde pourra se retrouver. Pour remédier à cette situation, il est indispensable qu'on appelle les gens vers ce sur quoi Dieu a demandé d'appeler les gens. Le Coran nous dit : "Accrochez vous au câble de Dieu et ne vous désunissez pas". Si chacun appelle vers lui-même ou celui qui le finance, il est évident que la population réponde en ordre dispersé et ce sera contraire au verset du coran.

L'APPEL : *Peut-on tout de même être optimiste pour l'avenir de l'Islam malgré ces querelles ?*

MAD : A mon avis, obligatoirement. Presque les jeunes que j'ai rencontré dans les provinces sont issues de toutes "les familles religieuses". Cela ne les a pas empêchés de pouvoir se retrouver et de faire ce travail autour de ce qui est l'essentiel dans la religion musulmane. Quand je vois ces gens-là je suis optimiste parce qu'avec les premières générations, les conflits sont à un point qui est tel que la réconciliation risque d'être difficile avec ceux-là qui ont été les acteurs de ces crises. Je suis convaincu que les jeunes qui viennent, quand ils prendront les reines, à défaut de résoudre ces problèmes de façon totale, ils les réduiront Inch'Allah.

L'APPEL : *Le frère Diouf part au Sénégal, reviendra-t-il pour rester dans ce pays qui l'a adopté comme l'un de ses fils ?*

MAD : Je crois que le Burkina est devenu ma deuxième patrie par la force des choses. Je suis venu étudier mais j'ai tellement été bien accueilli que finalement je suis déchiré au moment du départ. Autant j'ai une famille au Burkina, autant j'ai une famille au Sénégal. Autant j'ai des raisons pour aller au Sénégal, autant j'ai des raisons pour rester au Burkina. Si le Sénégal était juste à côté, les choses auraient été plus faciles ; mais la distance entre les deux pays rend les va et vient difficiles. Néanmoins, je ne compte pas couper les ponts avec le Burkina. Au contraire, je me dis que je pars au Sénégal pour des vacances et revenir au Burkina. Même si je risque de durer au Sénégal, à chaque fois qu'il s'agira de quitter ce pays pour une autre destination, la première sera le Burkina, ce pays qui m'a adopté et m'a fait oublier que j'étais un étranger.

En réalité, je ne me suis jamais senti étranger et chaque fois que l'on m'a qualifié d'étranger, c'était pour me mettre devant, pour me servir le premier.

L'APPEL : *Vous êtes venu célibataire au Burkina et vous y repartez célibataire. Est-ce à dire que pour Diouf, le mariage n'est pas une priorité, de surcroît avec une burkinabé ?*

MAD : Vous savez, le mariage est une chose sérieuse. Etant partagé entre le Sénégal et le Burkina, je me demande si je suis réellement prêt pour le mariage et si je peux être stable pour fonder un foyer en ce moment.

L'APPEL : *Peut-on savoir au juste ce que vous avez en projet de faire au Sénégal ?*

MAD : Je pars d'abord pour rejoindre la famille. Je pars ensuite pour rejoindre des structures telles que l'AEMUD (l'Association des Etudiants Musulmans de l'Université de Dakar) avec qui, on avait commencé un travail que nous sommes venu continuer avec l'AEEMB. En fait, en repartant au Sénégal, nous comptons poursuivre le même travail.

L'APPEL : *Vous avez été l'un des rédacteurs de l'APPEL, quelles critiques avez-vous à l'endroit de ce journal ?*

MAD : Connaissant les difficultés dans lesquelles les gens gèrent le journal, je préfère ne pas trop critiquer. Je pense toutefois que le journal gagnerait à aller vers une professionnalisation, puisque c'est cela qui permettra de garantir sa crédibilité. Ma crainte, c'est que ceux qui animent le journal sont des bénévoles. Est-ce que ceux qui assureront la relève plus tard auront autant de bonne volonté que leurs devanciers ? Je pense que l'APPEL mérite d'être soutenu parce qu'il fait la fierté de la sous-région.

L'APPEL : *Qu'avez vous sur le cœur au moment où vous quittez le Burkina ?*

MAD : J'avoue que je suis plutôt déchiré. Déchiré parce qu'il m'a été très difficile de dire aux gens que je partais. J'avais tellement été accepté que l'on pensait que le départ ne devait plus avoir lieu. Je suis déchiré de voir qu'en allant rejoindre une famille, j'abandonnais une autre sur place.

L'APPEL : *Le mot. de la fin*

MAD : Un dernier mot, je crois que je vais remercier sincèrement le peuple burkinabé pour sa modestie, son accueil, sa simplicité... Je pense aussi bien à mes enseignants à l'Université, à mes voisins, aux fidèles des mosquées que j'ai fréquentées, qu'aux associations dans lesquelles j'ai milité. Dieu est témoin, si je n'ai pas fait de tort aux gens, les gens ne m'ont fait aucun tort. On m'a toujours accordé la préférence. Pour cela je dois de la reconnaissance aux frères du Burkina. Du reste, le Burkina pourrait servir d'exemple et d'école pour l'intégration sous régionale.

Propos recueillis par Sharif Souley

SITUATION NATIONALE

Ce que les sages ont proposés

Suite aux violentes réactions suscitées par la mort du journaliste Norbert Zongo et de ses 3 compagnons le 13 Décembre 1998 à Sapouy, le Gouvernement a institué une Commission d'Enquête Indépendante (CEI) chargée de déterminer les causes de ce drame. Le 7 Mai on s'en souvient, la CEI déposait son rapport. Le contenu de ce rapport rendu public le même jour ne contribuera pas à décrire le climat social déjà délétère.

Dans un message radiodiffusé, le Chef de l'Etat, dans un souci d'apaisement prendra plusieurs mesures dont la mise en place d'un Collège des Sages chargé de passer en revue dans les meilleurs délais, tous les problèmes pendants de l'heure et de proposer des recommandations à même d'emporter l'adhésion de tous les protagonistes de la scène politique nationale.

Conformément à cette adresse à la nation, le Président du Faso par Décret N°99-158/PRES du 01 Juin 1999, a institué un Collège des Sages composé des anciens chefs d'Etat, des notabilités religieuses et coutumières et de personnes ressources. Le Collège disposera de 45 jours pour déposer son rapport. Et comme promis, du 14 juin au 29 juillet, après 45 jours de travaux, les conclusions des sages seront transmises au Chef de l'Etat le 30 juillet par Monseigneur Anselme SANOU, Président dudit collège.

Dans le cadre de ses enquêtes, le collège a recueilli les analyses, recommandations et suggestions d'environ 41 organisations et instances de la vie sociale, politique et économique nationale ; entendu les principaux partis politiques, collectifs de syndicats, organisations de défense des droits de l'homme, associations, ONG, autorités religieuses et coutumières et institutions ; reçu au total 274 personnes ; rencontré le Chef de l'Etat et le Gouvernement ; enregistré 231 fiches dont 91 font état de crimes de sang, 81 de crimes économiques et 49 d'autres crimes. 10 fiches ne relèvent pas de la mission du collège.

Dans ses grandes lignes, le rapport fait l'analyse des problèmes pendants, de même que l'analyse des crimes résultants ou présumés résulter de la violence en politique. Il se termine par des recommandations spéciales et un appel au peuple burkinabè.

DES PROPOSITIONS AU TERME DE L'ANALYSE DES PROBLEMES PENDANTS

Le Collège après avoir répertorié les principales causes de la crise et formulé des recommandations, a fait des propositions :

- Dans le domaine social et culturel, il a été proposé une relecture concertée et responsable des textes sur les libertés de réunions et de manifestations et sur les franchises scolaires et universitaires. L'instauration d'un dialogue franc avec les syndicats sur la réforme de la Fonction

Publique a été jugé nécessaire par les Sages. Réactiver les dossiers en souffrance au niveau des corps de contrôle de l'Etat et veiller au contrôle strict de la circulation des armes à feu figuraient aussi dans les propositions du Collège.

- Dans le domaine politique et administratif, les Sages proposent que l'on revienne sur la Constitution notamment sur les dispositions relatives à la limitation du mandat présidentiel. La restauration de l'appareil judiciaire a fait l'objet de préoccupation. Dans ce sens, le Collège propose la suppression de la Cour Suprême et la création en lieu et place d'un Conseil Constitutionnel, d'une Cour de Cassation, d'un Conseil d'Etat et d'une Cour des Comptes. La relecture du statut de la magistrature et la mise en œuvre des orientations décidées lors du Forum sur la justice est selon les Sages un impératif. Il a par ailleurs été préconisé l'amendement de certains textes : Ceux notamment sur le Code Electoral, sur La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), sur le Conseil Supérieur de l'Information (CSI) et sur la Chambre des représentants. L'élaboration de textes sur la charte des partis politiques, sur le financement équitable des partis, sur le statut de l'opposition et sur l'égal accès des partis politiques et des organisations de la société civile aux médias d'Etat a été proposé. Pour la relecture de ces textes, les propositions d'amendement de la constitution, de même que la rédaction des textes devant consacrer la création de nouvelles institutions, le Collège des Sages propose la mise en place d'une Commission ad hoc consensuelle composé de partis politiques et de la société civile. La mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale a été préconisée pour l'examen et l'adoption des projets de lois qui seront élaborés par la Commission ad hoc en vue de leur adoption éventuelle par l'actuelle Assemblée Nationale dont les Sages recommandent la dissolution ainsi que celle des Conseils municipaux en Mars-Avril 2000.

Comme chronogramme, le Collège souhaite la

mise en place du Gouvernement d'Union nationale et la Commission ad hoc pour Septembre-Octobre 1999 et les travaux de la Commission ad hoc de Octobre à Décembre 1999.

- Dans le domaine économique, les Sages proposent la poursuite et la punition administrative et judiciaire des acteurs des crimes économiques, le rappel à l'ordre et la sanction en cas de nécessité des fonctionnaires qui exercent des activités lucratives et l'assainissement des attributions de marchés publics.

- Dans le domaine éthique, une invite est faite aux agents de l'Etat, aux travailleurs et à tous les citoyens pour plus de responsabilité et de rigueur dans la gestion et le respect du patrimoine commun. Les Sages recommandent par conséquent de reconnaître et récompenser le mérite et de tenir compte avant toutes nominations à un poste de responsabilité, des enquêtes de moralité.

DES PROPOSITIONS AU TERME DE L'ANALYSE DES CRIMES RESULTANTS OU PRESUMES RESULTER DE LA VIOLENCE EN POLITIQUE

Dans ce registre, les crimes ont été regroupés en trois catégories à savoir, les crimes de sang, les crimes économiques et les autres crimes.

- Pour les crimes de sang, la distinction a été faite entre les crimes récents, les crimes non prescrits et les crimes prescrits :

En ce qui concerne les crimes récents, notamment les affaires Norbert Zongo, David Ouédraogo et Auguste Pépin, les Sages proposent qu'on y fasse la lumière, sans passion et sans parti pris tout en accélérant l'instruction des dossiers. La justice selon eux doit être rendue en toute équité, dans les délais raisonnables et les sanctions appliquées au termes des procès à l'exclusion de la peine de mort. A titre de recommandation, les Sages demandent que la tombe de David soit montrée à sa famille, que des excuses officielles et une demande de pardon soient présentées à toutes les familles de victimes. Une prise en charge par l'Etat a été demandée pour les veuves et orphelins des victimes, sur la base de textes de lois.

Pour les crimes non prescrits, le Collège recommande l'ouverture d'enquêtes administratives pour tous les crimes, l'engagement de poursuites judiciaires, la restauration de la dignité et de l'honorabilité des victimes ainsi que le dédommagement des ayants droits. La

proscription de l'élimination physique et de la torture comme mode de règlement des conflits a été affirmé. Il a été fortement recommandé l'acceptation de la différence et l'interdiction du port d'armes en dehors des heures de service par les militaires et paramilitaires. L'érection de monuments à la mémoire des victimes a été suggérée.

Pour les crimes prescrits, on retient du rapport des Sages qu'il faut une réparation morale et financière à l'endroit des ayants droits. En raison de la prescription, il est proposé qu'il n'y ait pas de poursuites pénales pour les crimes de 1960 à 1988 à l'exception de ceux dont les plaintes sont en cours de validité.

- Pour les crimes économiques, les Sages souhaitent une plus grande célérité dans le traitement des dossiers transmis par l'Inspection Général d'Etat et l'Inspection des Finances à la justice. Ils souhaitent par ailleurs, la mise en mouvement de tous les dossiers de crimes économiques instruits par ces corps de contrôle vers la justice. La sanctions des coupables devra mettre un terme aux abus de biens publics. Il est préconisé en outre la réduction du train de vie de l'Etat et le respect des textes portant attribution des marchés. Faire le bilan des caisses créées sous la Révolution et la lumière sur les affaires "taxes routières", "timbres", "or", "riz de la Caisse Générale de Péréquation",... est selon les Sages une nécessité. Pour cela les Sages ont recommandé la dynamisation de la police économique, un audit comptable et financier externe sur les marchés de l'Etat, les privatisations et la douane, le respect des dispositions de la Constitution sur le dépôt de la liste des biens des membres du Gouvernement et une extension de ces dispositions aux Présidents d'Institutions et autres personnalités de l'Etat avant leur entrée en fonction. La création d'un espace démocratique où le peuple pourra interpeller le Chef de l'Etat, le Gouvernement et les responsables d'institutions sur leur gestion de la chose publique est souhaité.

- En ce concerne les autres crimes, notamment le terrorisme, les disparitions, les tortures, les séquestrations, les viols, les harcèlements..., le Collège des Sages propose qu'on donne la situation actuelle des disparus et qu'on clarifie l'ensemble des faits par une enquête administrative. Il conviendrait selon eux, que des poursuites judiciaires soient engagées pour ces crimes non prescrits et que des excuses soient présentées. Une réhabilitation est préconisée pour ceux ayant eu leurs carrières brisées injustement. Il est proposé que les armes détenus illégalement soit également retirés.

DES RECOMMANDATIONS SPÉCIALES

Pour la réconciliation nationale, les Sages suggèrent la création d'une **Commission Vérité et Justice pour la Réconciliation Nationale** avec pour mission d'aider à faire la vérité sur les crimes et veiller au droit à la réparation. Pour garantir cette volonté de réconciliation, le Collège recommande que le Président du Faso dans un discours à la Nation déclare qu'en tant que premier responsable :

- Il assume l'entière responsabilité de ce qui s'est passé et qui traumatise notre peuple ;
- Il demande pardon à notre peuple ;
- Il promet que de telles pratiques n'auront plus cours ;
- Il s'engage à travailler à l'avènement d'une société plus humanisée et plus consensuelle "

Pour terminer, les Sages ont lancé un appel au peuple du Burkina Faso. Dans cet appel, le Sages recommandent, pour la restauration de la paix sociale le calme et un temps d'arrêt et de réflexion pour tirer les leçons qui s'imposent. Cette pause selon le Collège doit conduire à la paix et à la réconciliation qui doivent passer par la vérité, la justice et le pardon :

" Vérité parce que sans reconnaissance des torts et des erreurs en toute humilité, il ne peut y avoir de pardon. Justice aussi parce que les coupables doivent demander pardon, en toute humilité réparer leur fautes et s'engager à ne plus recommencer "

Synthèse réalisée par Sharif Souley

COMMUNIQUÉ

La mutuelle BAITOUL MAAL a le plaisir d'informer ses membres du démarrage des opérations de virement de salaires à compter du 1er octobre 1999. Tous ceux ou celles qui sont intéressés par cette opération sont priés de prendre contact avec ses services sis à côté du siège de l'AEEMB.

Pour le président et P/O le gérant

La folie meurtrière

Guerre civile en Sierra Léone 100.000 morts, génocides rwandais, plus d'un million de mort. Violence en Algérie 100.000 morts peut-être ; et d'avantage, et à chaque parution de presse, ces décomptes macabres alimentent les rubriques de la presse. Qui tue autant d'hommes ? L'homme, jamais au cours de l'histoire, l'homme n'a éliminé son semblable en si grand nombre, de manière inimaginable et pour des motifs aussi futiles. Supprimer la vie par coup de feu à bout portant, par mutilation, par des tortures spécialement raffinées pour la cause, à l'aide d'objets tranchants comme les machettes ou par d'autres moyens non moins horribles, et pour des motifs variés est devenu banal. Les psychologues modernes estiment que la suppression de la vie d'autrui devient de plus en plus un désir dans les sociétés sans repères idéologiques et où l'alcool et la drogue sont suffisamment consommés. Dans le cas des guerres civiles africaines, les motifs sont : contrôle des mines de diamant, prise de pouvoir, différence ethnique, opinion religieuse ou politique divergente. Sous tous les cieux, le brigandage, cette folie meurtrière est une véritable barrière à l'épanouissement des sociétés humaines du fait que des millions de personnes vivent dans la hantise d'être découpés en morceaux abattues froidement par un quidam soucieux seulement de s'accaparer de leur porte monnaie.

Pourtant toutes les législations de toutes les nations condamnent l'homicide sans que la plupart puissent l'empêcher.

L'Islam condamne le meurtre et le classe parmi les péchés majeurs, du fait que tuer son semblable, c'est le priver de l'ensemble des droits qu'Allah a octroyé à sa créature. C'est pourquoi Allah a prescrit en matière une démarche préventive et éducative, assortie des pires châtiments. A la sourate 5 verset 32 Allah dit : " *Quiconque tue une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque qui sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé tous les hommes* ".

Ainsi par sagesse, la religion vraie met côte à côte la récompense et le châtiment pour que les sensés et les doués d'intelligence choisissent. Tout ceci se déroule dans un cadre humain et spirituel. En effet Allah dit : " *Les hommes ne formaient qu'une seule communauté* ".

Le Coran a prévu le cas légal où la mise à mort est permise.

L'homme meurtrier n'est pas humain. C'est-à-dire qu'il n'a plus les caractéristiques de noblesse inhérentes qu'Allah lui a octroyées. " *Au moment où l'homme commet un péché, la foi le quitte* " a dit le prophète (saw). Car l'homme n'est humain que s'il est habité par Dieu. Qu'Allah sauvegarde nos vies !

Mme TRAORE/ OUEDRAOGO Rakiétou

Le salam dans tous ses états

D'après Ibn Massaoud (RA) l'envoyé de Dieu (saw) a dit : " le salam est un des noms de Dieu, répandez-le entre vous ".

Allah soubhanahou wa ta-ala a honoré l'Islam d'un salut particulier : le salam qui signifie la paix, le salut. Il a les mêmes radicaux que Islam (S.L.M.) En outre parmi les noms exaltés de Dieu il y a Assalam (la paix) car c'est de lui que vient le salut et vers lui il retourne. DAR ESSALAM la demeure du salut est un des noms du paradis qu'Allah a préparé pour ses serviteurs vertueux.

Pourquoi se dire le Salam ?

a-La notion de Salam renferme plusieurs vertus dont l'essentiel est le salut. De la part de Dieu, ce salut concerne tout l'Homme, aussi bien son corps que son cœur. Alors quand vous dites Assalamou aleykum (que la paix (ou le salut) soit sur vous), c'est ce qu'il y a de mieux à dire. Au voyageur, au malade, à l'indigent, au riche, au grand, au petit, à l'homme, à la femme la formule sied, parce qu'elle signifie réellement que la paix de Dieu soit avec chacun d'eux. Des exemples concrets nous permettrons d'appréhender cela.

Exemple1 : Souhaiter un bonjour à un voleur, c'est vouloir qu'il réussisse à sa journée en accumulant rapine sur rapine et en échappant à ses victimes et à la police. Lui souhaiter le Salam (le salut), c'est prier Allah pour qu'Il le guide dans le chemin de la vertu en lui permettant d'éviter le mal car il n'y a pas de salut dans la rébellion. Cela est valable pour tous les autres hommes à la foi chancelante. Le prophète (saw), dans ses lettres aux souverains de son temps disait : " soumets-toi, tu auras le salut " et il terminait souvent par cette partie d'un verset coranique : " et la paix (le salut) sera à celui qui est guidé ".

Exemple2 : Le salut cultive l'amour, la fraternité entre les croyants. D'abord, ils se reconnaissent par le Salam d'où qu'ils viennent et comme le prophète (saw) a conseillé de ne pas établir un silence après le Salam, ils nouent rapidement une conversation. Dans le hadith rapporté par Abou Houraïra, le prophète (saw) dit : " vous n'entrerez au paradis que si vous croyez ; vous ne croirez que si vous aimez. Ne vous

indiquerai-je pas une chose qui vous fera aimer si vous le faites ? Répandez le Salam parmi vous ". (Mousslim, Abou Daoud).

Dans le salut, il y a un respect qui force l'admiration, fait naître l'amitié et éteint la haine. Dans la vie pratique, quand un véhicule nous dépasse en nous habillant d'un nuage de poussière, nous rouspétons après lui. Mais il en est autrement quand le conducteur ralentit à notre niveau pour nous dire Assalamou aleykum, car dans la logique du Salam le prophète (saw) a dit : " celui qui marche salue celui qui est assis, le petit salue le grand (âgé), le cavalier salue le piéton, celui qui est à cheval salue celui qui est à dos d'âne. " Bref, le plus rapide débute le Salam et celui qui se déplace salue celui qui est immobile. De même l'individu esseulé saluera le groupe et l'élève saluera le maître. Nonobstant tout cela le prophète (saw) a dit que le plus pieux se hâte de lancer le Salam. Qu'il est bon alors que le patron vous accueille, vous subordonné, par un Salam joyeux et fraternel. Combien de conflits cela peut-il éteindre.

b-Le Salam est un zickr (rappel) et une doua (invocation). Alors quand vous le dites, vous avez des bénédictions. A travers un hadith bien connu on peut faire le décompte suivant :

Assalamou aleykum : 10 bénédictions

Assalamou aleykum wa rahmatoullahi : 20 bénédictions

Assalamou aleykum wa rahmatoullahi wa barakatouhou : 30 bénédictions

(Selon le hadith rapporté par Imran bin Hocaïne).

Répondre au Salam est une obligation divine car le Coran mentionne ceci à la sourate IV,

verset 86 : " Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure ; ou bien rendez-la (simplement.) Certes, Allah tient compte de tout. "

Salam en pratique

Les hadiths parlant du Salam sont tellement nombreux. Le messager de Dieu a tellement élevé sa pratique que quand deux compagnons se trouvaient séparés par un obstacle (arbre, maison) quand ils marchaient ensemble, se lançaient de nouveau le Salam. Marchons donc sur leurs pas car ils sont les meilleurs des créatures. Pour cela :

- Soyons les premiers à lancer le salut à moins que nous ne soyons immobiles et que la personne se déplace vers nous ou que nous soyons à pieds et qu'elle soit à véhicule.

- Lançons le Salam ou répondons d'une voix joyeuse, encourageante et engageante car " le sourire que vous adressez à votre frère est un acte de charité ". hadith /Thirmizi.

- Répandons le Salam dans nos

familles en l'enseignant à nos enfants dès le jeune âge.

- Répandons le Salam dans nos services.

- Commençons nos interventions, nos discours, nos lettres par le Salam et terminons-les de même.

- Quand nous rentrons chez nous et qu'il n'y a personne disons : " Assalamou aleykum wa ala ibadillahi soilihine ". " Que la paix soit sur vous ainsi que sur les vertueux adorateurs ". Ainsi nos anges gardiens et d'autres avec eux témoigneront de cela le jour de la rétribution des actes.

Souhaitons-nous le salut d'Allah à tout moment pour que de parole que nous prononçons, le Salam devienne une préoccupation pratique. En effet, doit-on ou peut-on souhaiter à quelqu'un la paix et lui vouer encore la haine ? Qu'Allah nous engage sur les pas du saint prophète en nous faisant respecter les emblèmes de l'Islam car celui qui les respecte fait œuvre pie.

Jabir

Inch'Allah : Pour agir en toute tranquillité

S'il y a une expression que les musulmans emploient le plus, c'est sans doute " inch'Allah ". Elle revient dans toutes les saines conversations même si elle est souvent mal prononcée par les analphabètes. E c'est à juste raison car la foi islamique ne reconnaît que la volonté divine comme le couronnement de toute œuvre. De même que l'esprit accepte difficilement qu'on table sur des données irréelles, de même il nous interdit de miser sur l'avenir alors qu'il fait partie de l'inconnu. Donc pour être honnête avec les autres et vis-à-vis de soi-même, il faut toujours accompagner ses promesses de la formule " inch'Allah " (si Dieu le veut).Ceux qui ne font pas cette réserve encourent la colère de Dieu.

En effet Dieu n'aime pas qu'on table sur l'inconnu dont Il est le Seul à détenir la clé. Dire " si Dieu le veut " n'est nullement une façon de s'esquiver. C'est au contraire faire preuve de bon sens dans l'action. Inch'Allah, accompagne toujours une action ou une intention. Et son esprit exige que les actions et les intentions de celui qui l'emploie soient saines. " Inch'Allah " précède ou suit toujours un projet de bien. Cette expression à l'image de bien d'autres relativise toute possibilité humaine. Et implicitement elle est une invocation, une demande d'assistance du fidèle à celui de Qui tout part et vers Qui tout retourne.

Dites-en souvent ! C'est le saint Coran qui nous le commande .

Inch'Allah

Fawzy Sogsey

DISTRAYEZ-VOUS ET JOUEZ "JE DETESTE QU'ON DISE QUE VOTRE RELIGION EST RIGIDE" (HADITH)

Sharif Souley

MOT CACHE N° 31

Mots de 7 lettres

Biologie, Consulter, Garde, Hygiène, Infirmier, Lit, Malade, Maternité, Médecine, Médicament, Opéré, Ordonnance, Santé, Soins, Urgence, Visite.

M	A	T	E	R	N	I	T	E	E
R	E	T	L	U	S	N	O	C	E
M	H	D	B	S	S	O	I	N	S
E	E	M	I	O	S	A	N	T	E
D	C	A	O	C	N	P	E	I	I
E	N	L	L	N	A	T	T	O	G
C	E	A	O	I	I	M	P	A	Y
I	G	D	G	S	T	E	E	L	H
N	R	E	I	M	R	I	F	N	I
O	U	V	E	E	D	R	A	G	T

CROISEMENT N° 19

Compléter avec les lettres suivantes :

E - E - I - L - L - M - O - O - R
- S - T - X

E		A		U		C
E		C		U		I
E		L		U		U
E		B		U		B
P		T		P		T
C		A		R		T
E		R		R		E

MOTS CROISES N° 31

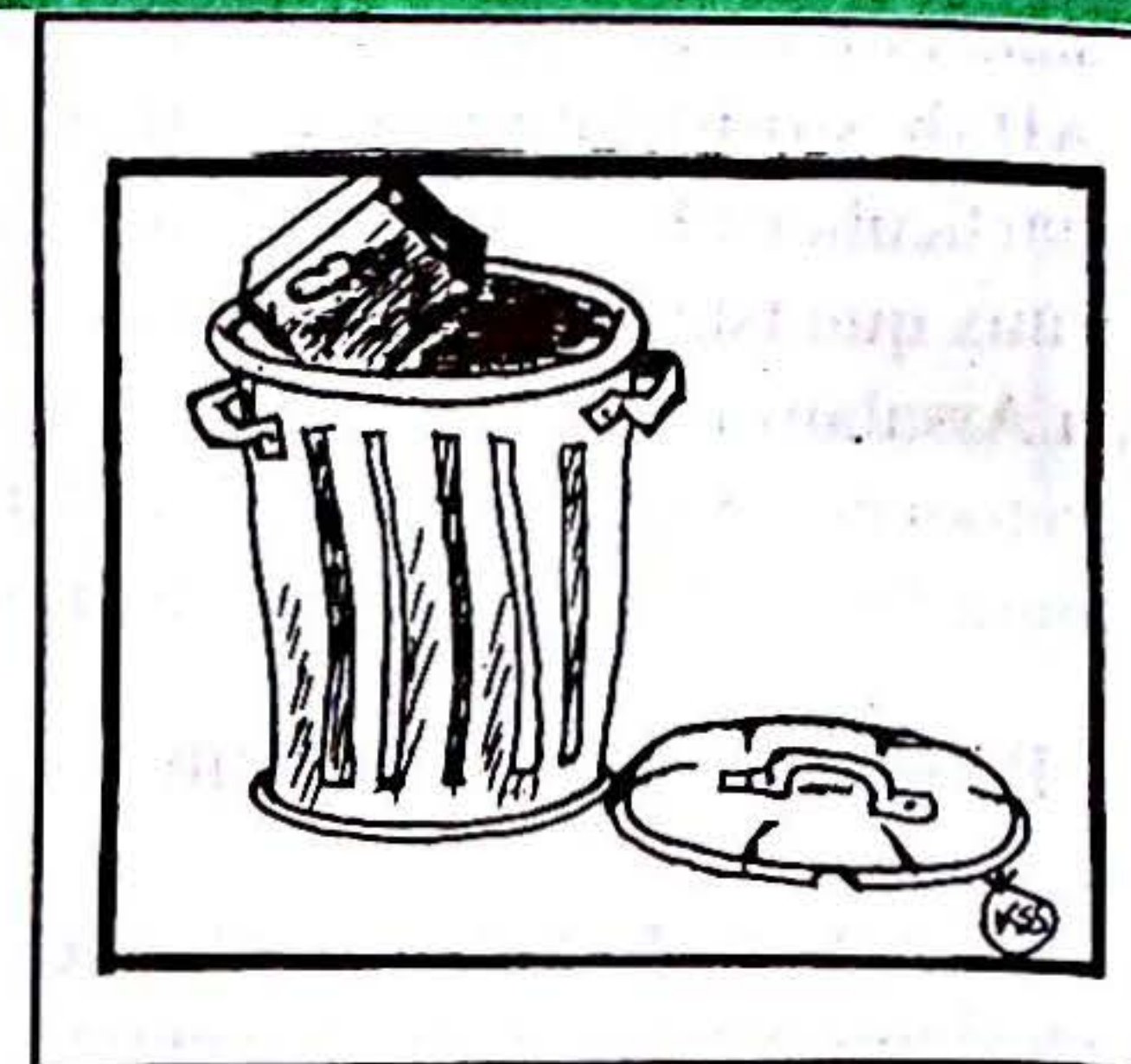
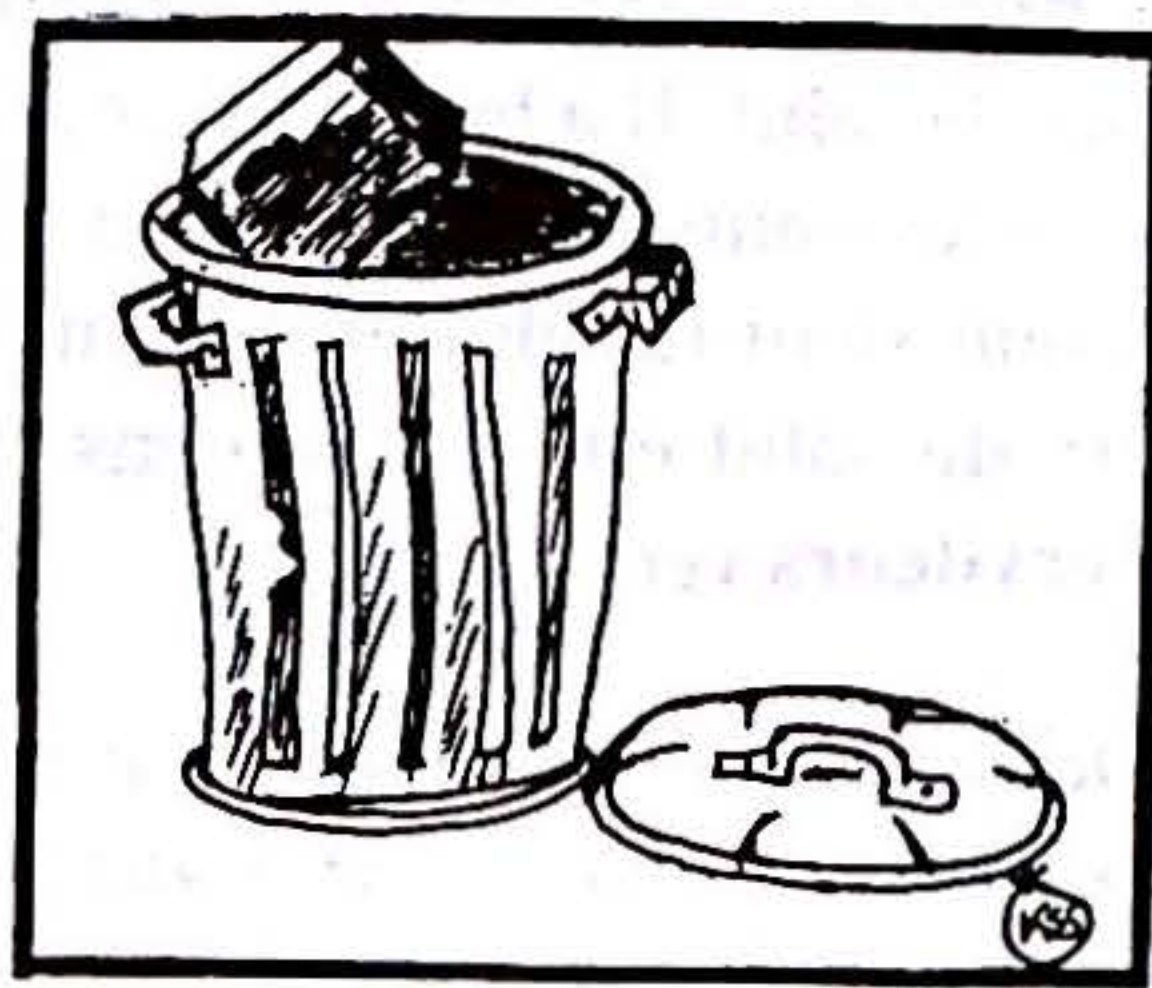
I - Masse d'argent. II - Qui a subi une intervention chirurgicale. III - Monnaie japonaise. IV - Usé par frottement. V - Faire un nœud.

Verticalement

I - Qui se situe entre deux extrêmes. 2 - Apéritif. 3 - Là où la jambe se joint à la cuisse. 4 - Métal précieux - Petit cube à 6 face. 5 - Sucrer le lait.

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

LES 5 DIFFERENCES



SOLUTIONS LES 5 DIFFERENCES

1 - Manche. 2 - Couvrole (bas). 3 - Banque de gauche. 4 - Carton. 5 - Bas.

SOLUTIONS AUX JEUX PRECEDENTS

Croisement n° 018

A	P	C	D					
S	T	R	A	T	E	G	I	E
T	U	R	L					
S	A	L	V	A	T	E	U	R
C	R	A	A					
C	H	R	E	T	I	E	N	S
E	S	N	T					

Mots croisés n° 030

	1	2	3	4	5
I	C	A	P	T	E
II	O	C	R	E	
III	S	C	E	N	E
IV	S	E	T	O	N
V	E	S	R		

Solution mot caché n° 31 ← FOOTBALL

EVAF

Pour la vidange de vos fosses septiques contacter EVAF au secteur 28 Das-sasgho, sur l'avenue de la Jeunesse, en face du panneau de la Pharmacie du Jourdain ou appeler au **36-52-27** ou **36-16-75**, **24h/24h.**

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des frères et sœurs que désormais des cassettes audios de conférences islamiques, de causeries, de débats ... sont mises en leur disposition au prix de 1000 F CFA.

Les thèmes traités sont suivants :

- La famille musulmane face au modernisme ;
- La foi et ses implications dans la vie du croyant ;
- Islam et laïcité (1-2) ;
- Le rôle de l'élite musulmane dans la communauté musulmane ;
- Le foulard islamique et la jeune fille de France ;
- Comment faire la prière musulmane ;
- L'héritage du prophète (saw) ;
- Cheick SHARIFU (le petit Tanzanien) ;
- Le monde des démons et des génies ;
- Lecture du Coran traduit en français ;
- Pourquoi le voile de la femme ;
- Fraternité et solidarité islamique (1-2) ;
- Le rôle de l'élite musulmane dans la transmission du message ;
- La vie du prophète (saw) 1-2 ;
- La notion de paix en Islam ;
- Spiritualité occultisme en Islam ;
- Lecture coranique ;
- Les textes islamiques et leur interprétation en Islam ;
- La prophétie en Islam ;
- Courant de la pensée contemporaine (1-2-3) ;
- Les sciences du Coran ;
- L'Islam le fondamentalisme ;
- Avant la révélation (vie du prophète) ;
- La période mecquoise ;
- Introduction à la vie du prophète (saw).

Pour tout renseignement, contactez le frère TRAORE Issouf au siège de l'AEEMB ou appelez au 36 27 89 ou au 31 33 78